



Spécial fin d'année scolaire

M, Mme, Mlle.....
Nom de jeune fille.....
(indispensable si vous avez changé d'état civil)
Prénom.....Date de naissance: / /
Adresse.....
.....
Code postal Commune.....
Téléphone :

SPECIALITE :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Adjoint élémentaire | <input type="checkbox"/> ULIS |
| <input type="checkbox"/> Adjoint maternelle | <input type="checkbox"/> Rééducateur |
| <input type="checkbox"/> Directeur élémentaire
Nb de classes | <input type="checkbox"/> Psychologue |
| <input type="checkbox"/> Directeur maternelle
Nb de classes | <input type="checkbox"/> Référent ASH |
| <input type="checkbox"/> ZIL | <input type="checkbox"/> Adjoint étab. spécialisé |
| <input type="checkbox"/> Brigade de remplacement | <input type="checkbox"/> Directeur étab. spécialisé |
| <input type="checkbox"/> UPE2A | <input type="checkbox"/> PEMF - IMF |
| <input type="checkbox"/> Regroupement d'Adaptation | <input type="checkbox"/> Directeur école applic. |
| <input type="checkbox"/> AVS / EVS / AESH | <input type="checkbox"/> CPC |
| | <input type="checkbox"/> CPAIEN |
| | <input type="checkbox"/> Adjoint SEGPA. |
| | <input type="checkbox"/> Directeur adjoint SEGPA |
| | <input type="checkbox"/> Directeur EREA / ERDP |

Merci d'indiquer votre email :

INDISPENSABLE POUR RECEVOIR TOUTES NOS INFORMATIONS
(en CAPITALES pour une meilleure lisibilité)

@

Etablissement d'exercice (nom et adresse de l'école ou du collège. Pour les titulaires mobiles, le nom de l'école de rattachement) :

.....Commune.....

Cocher les cases correspondant à votre situation

COTISATION UNIQUEMENT PAR PRELEVEMENTS ET SANS FRAIS

Prix spécial "fin d'année scolaire"

Retourner la fiche de prélèvements complétée et signée accompagnée d'un RIB

(4 prélèvements si adhésion avant le 20 mars - 3 prélèvements si adhésion
avant le 20 avril - 2 prélèvements si adhésion avant le 20 mai)

● Montant total cotisation :

90,00 €

Soit 29,70 € au final,
après crédit d'impôt

⇒ remplir l'imprimé de prélèvement

⇒ joindre un RIB ou un RIB

ECHELON
au
31/08/2017

- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11

SITUATION

ADMINISTRATIVE :

- instituteur
- professeur d'école
- prof d'école hors classe
- PES et Psy stagiaires
- Contractuels
- Emploi Avenir Professeur
- détaché
- disponibilité
- congé parental
- congé formation
- retraité(e)
- CLD / CLM
- AVS
- EVS
- temps complet
- temps partiel
quotité :

Pour les années suivantes, j'autorise la section du Rhône du SNUipp à renouveler automatiquement le prélèvement(2).

(1) : La caisse de «Solidarité» permet d'aider certains collègues en difficultés, de soutenir des luttes nationales ou internationales (salariés, chômeurs...). Cette somme sera répartie sur les prélèvements et incluse dans le montant de ma cotisation pour les impôts.

(2) : sur simple demande de ma part, en début d'année scolaire, le prélèvement sera suspendu.

Conformément aux résolutions de la CNIL, le SNUIPP (FSU) pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion de la CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUIPP.

IMPORTANT

La cotisation syndicale donne droit à un **crédit d'impôt de 66%** de son montant.

Après déduction, votre cotisation ne vous aura donc coûté que le tiers de son montant.

